

## Fin de l'occupation du site de Romainville par des sans-papiers

### François DAGNAUD, Président du SYCTOM de l'agglomération parisienne, se félicite du dénouement de cette situation

Depuis le début de l'occupation du centre de tri et de transfert des déchets ménagers sur la commune de Romainville le 19 août dernier, François Dagnaud, Président du SYCTOM de l'agglomération parisienne, maître d'ouvrage du centre, s'est personnellement impliqué sur ce dossier pour trouver des solutions devant permettre la régularisation des sans-papiers.

Il ne peut, aujourd'hui, que se féliciter du dénouement positif pour ces travailleurs ayant contribué à une mission de service public.

Le piquet de grève des sans-papiers a été levé hier dans l'après-midi ; Sept demandes de régularisation pour des salariés à qui Urbaser a fait des promesses d'embauches ont été déposées en Préfecture ; La situation des huit autres sans-papiers pourrait être réglée prochainement par Veolia Propreté, l'ancien exploitant.

François Dagnaud espère maintenant que le Préfet de la Seine-Saint-Denis étudiera favorablement ces demandes de régularisation qui lui ont été faites dès hier.

#### Une action volontariste

Dès le lundi 19 août, le SYCTOM a demandé à son exploitant, Urbaser, de trouver des solutions d'emploi, dans le cadre de promesses d'embauches, pour les six personnes en situation irrégulière.

Le 22 août, son Président, François Dagnaud, interpellait le Préfet de la Seine-Saint-Denis pour qu'il considère avec la plus bienveillante attention la proposition de la société Urbaser et qu'il le tienne informé des suites et des solutions pour régulariser la situation des personnes occupant le centre de Romainville, dans le respect de leur dignité. Ce même vendredi, le SYCTOM participait à une réunion tripartite avec la CGT et Urbaser pour discuter des solutions qui pourraient être envisagées pour régler la situation.

Le 25 août, le SYCTOM sensibilisait Veolia, ancien exploitant du centre, sur la situation des sans-papiers qu'il avait par le passé employés. Le 27 août, le SYCTOM rencontrait à nouveau la CGT permettant ainsi la tenue le 29 août d'une première réunion entre la CGT et Veolia pour étudier le cas de ses anciens salariés.

Le jeudi 4 septembre, les sans-papiers levaient le camp.

#### Contacts :

Véronique Menseau – Directrice de la communication

Tel. : 01 40 13 17 86 - Courriel [menseau@syctom-paris.fr](mailto:menseau@syctom-paris.fr)

Christelle Pichon – Directrice adjointe de la communication

Tél. 01 40 13 17 63 - Courriel : [pichon@syctom-paris.fr](mailto:pichon@syctom-paris.fr)

